

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

TORONTO, le 23 novembre 2021 – Le directeur général des élections de l'Ontario a mis sur pied un Comité consultatif chargé d'élaborer des normes pour les technologies électorales utilisées lors des élections provinciales. Ce comité, créé conformément aux modifications apportées à la *Loi électorale* de l'Ontario par la *Loi de 2021 sur la protection des élections en Ontario*, se concentrera sur la technologie et l'équipement déjà utilisés, ou qu'on envisage d'utiliser, dans le cadre des élections provinciales.

Il est composé de personnes choisies par chaque parti politique de l'Assemblée législative de l'Ontario et de trois autres membres nommés par le directeur général des élections.

Les membres nommés par le directeur général des élections sont les suivants :

- Jean-Pierre Kingsley, ancien directeur général des élections du Canada, à titre de président
- Dre Mkabi Walcott, vice-présidente, Normes et relations internationales au Conseil canadien des normes (CCN)
- Nicole Goodman, professeure agrégée en sciences politiques, Université Brock

Les normes recommandées seront soumises au directeur général des élections une fois que le comité aura terminé son travail.

Citations

« La technologie de vote a le potentiel de rendre nos processus électoraux plus efficaces tout en facilitant le vote pour les Ontariennes et les Ontariens. Je recommande depuis longtemps qu'un ensemble commun de normes d'évaluation soit établi pour la technologie utilisée dans nos élections provinciales afin que nous puissions continuer de répondre aux attentes de l'électorat tout en protégeant l'intégrité et la sécurité de nos élections. J'ai hâte de recevoir les recommandations du Comité consultatif alors que nous poursuivons les efforts de modernisation des élections en Ontario. »

- Greg Essensa, directeur général des élections

« L'intégrité des élections est d'une importance capitale. L'établissement du Comité consultatif des normes relatives aux technologies électorales fait partie intégrante de l'engagement continu visant à assurer l'efficacité et la sécurité des élections en Ontario. Je me réjouis à l'idée de travailler avec les membres du Comité consultatif, les experts



du domaine ainsi qu'avec la population intéressée à l'élaboration de normes qui continuent de répondre aux attentes des électrices et des électeurs. »

Jean-Pierre Kingsley, président du Comité consultatif

Liens

- Page Web du Comité consultatif sur les normes relatives aux technologies de vote
- Biographie des membres du Comité consultatif
- Loi électorale de l'Ontario

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez <u>elections.on.ca</u> ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements

Comité consultatif – Médias

<u>Advisory.committee@elections.on.ca</u>

1 855 440-4041